

FORMER DES APPRENTI·E·S

- ▶ VOS BÉNÉFICES
- ▶ VOS AVANTAGES

FORMER DES APPRENTI·E·S

► VOS BÉNÉFICES

VOTRE RELÈVE

- La formation d'une relève professionnelle de **qualité** et **performante** assure votre avenir

VOTRE PRODUCTIVITÉ

- Les apprenti·e·s réalisent un **travail productif** durant une partie de leur formation, c'est un **retour sur investissement** qui vous est profitable

VOTRE COMPÉTITIVITÉ

- De par la transmission du **précieux savoir-faire** aux apprenti·e·s, votre entreprise maintient ses connaissances professionnelles et reste **compétitive**

VOTRE ESPRIT D'INNOVATION

- Grâce à leur enthousiasme, leur créativité et leur ouverture au monde, les apprenti·e·s renforcent le **dynamisme** de votre entreprise

VOTRE IMAGE

- Par votre engagement dans la formation professionnelle, vous renforcez la **notoriété** et l'**image positive** de votre entreprise auprès de votre clientèle, vos partenaires et du public

VOTRE CONTRIBUTION

- Avec la formation d'apprenti·e·s, vous contribuez à **assurer la pérennité** du système de formation professionnelle suisse

FORMER DES APPRENTI·E·S

► VOS AVANTAGES

UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

- Vous bénéficiez d'une aide dans les démarches administratives pour **devenir entreprise formatrice**
- Vous êtes parrainé·e par un·e professionnel·le de votre branche pour mettre en place la formation dans votre entreprise
- Vous bénéficiez d'un **cours de formation** aux horaires flexibles pour acquérir les bases et outils nécessaires au suivi de votre apprenti·e
- Votre place d'apprentissage est publiée sans frais sur le portail officiel www.orientation.ch
- Vous pouvez participer au *Forum des métiers* pour recruter votre futur·e apprenti·e www.ne.ch/ForumMetiers
- Vous êtes encadré·e par des **conseiller·ère·s en formation professionnelle** pour vous soutenir durant toute la formation de votre apprenti·e

UN SOUTIEN FINANCIER

- Vous percevez automatiquement une prestation financière annuelle pour chaque contrat d'apprentissage en mode dual actif en fin d'année scolaire www.ne.ch/ContratFormation
- Vous recevez une participation aux frais des cours interentreprises et de matériel des examens par le Fonds pour la formation et le perfectionnement professionnel (FFPP) www.ne.ch/ffpp



VOUS SOUHAITEZ DEVENIR ENTREPRISE FORMATRICE?

Vous désirez des informations
supplémentaires?
Contactez-nous!

Office des apprentissages (OFAP)

032 889 79 19

ofap.apprentissage@ne.ch

www.ne.ch/EntreprisesFormatrices

SFPFO / AVRIL 2020 / polygone.ch
Service des formations postobligatoires
et de l'orientation
Office des apprentissages
Espacité 1
Case postale
CH – 2301 La Chaux-de-Fonds